

**PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT VAAST DE LONGMONT (60410)
LE 13 MARS 2026**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 8
- votants : 8
- quorum : 5

Date de convocation : 09/03/2026

Date d'affichage : 18/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le treize mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie 60410 Saint Vaast de Longmont sous la présidence de Monsieur Gilbert BOUTEILLE, Maire.

Présents : Gilbert BOUTEILLE, Stéphane BROUSSE, Philippe COURCELLE, Cécile DENTINI, Catherine GAMBART, Dorothée MARSY, Christelle PLATTELET et Dominique VERDRU.

Absents : Grégory CENZI.

Madame Catherine GAMBART se propose pour être secrétaire de séance. Madame Catherine GAMBART est désignée en qualité de secrétaire par le conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Le procès-verbal du dernier conseil municipal du 6 février 2026 a été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux. Il a été approuvé à l'unanimité.

L'ensemble des membres du conseil municipal demande un scrutin public. Le scrutin public est donc voté à l'unanimité pour les votes des délibérations de l'ensemble de ce conseil. Chaque délibération précisera les noms et le sens de vote de chaque membre du conseil municipal et notamment les abstentions et les contres.

L'ordre du jour de la séance est :

1. Avenant N°1 à la convention pluriannuelle d'objectif et de financement de la MJC 2025-2029

DELIBERATION 2026/06 : AVENANT N°1 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT DE LA MJC 2025-2029

Cet avenant spécifie l'arrivée de la commune de Bethisy Saint Pierre dans le groupement qui organise le périscolaire, des activités extra-scolaires et l'accueil collectif de mineurs.

Les montants des subventions versées par chaque commune sont donc modifiés. Il y aura donc une réduction liée à une modification de la répartition. La part de la commune passe de 12% à 8,9% en 2026 soit 6 650€ au lieu de 12 200€ à régler à la MJC de Hauts de France.

Cependant, nous sommes en attente de justificatifs de la part de la Maison Pour Tous/Les Clefs du Château concernant l'année 2026 dont les coûts devraient baissés alors qu'il y a une augmentation prévue (de 61 800€ en 2025 à 67 350€ en 2026).

Il vous est proposé de modifier la convention avec l'avenant n°1.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accepter l'arrivée de la commune de Bethisy Saint Pierre dans le groupement.

DECIDE de valider l'avenant n°1 de la convention pluriannuelle d'objectif et de financement de la MJC 2025-2029 annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rattachant à cette affaire.

Questions diverses :

- Le SE60 a adressé un courrier en mairie concernant la nomination d'un représentant pour siéger aux réunions 3 à 4 fois par an.

- M. VERDRU intervient au sujet du PLUIH. L'ARCBA engage régulièrement des révisions ou mises à jour. Il faudrait proposer de faire des réunions d'études.
- Le Département nous a demandé d'afficher une enquête publique pour le projet MAGEO. M. VERDRU fait remarquer que l'enquête publique est terminée. Le projet prévoit l'agrandissement de la rivière Oise. Des terres sur la commune vont être attribuées aux agriculteurs en dédommagement.
- Un habitant nous a sollicité pour obtenir une plaque de rue qui a été supprimée. Cet habitant a fait un don numéraire à la commune.
- Concernant l'alarme de l'école et de la mairie. Il est constaté des problèmes de connexions et de batterie qui ne sont pas pris en charge dans le contrat d'entretien. Il faudrait voir avec l'assurance pour savoir si nous sommes assurés en cas d'alarme défectueuse. Une demande de devis va être faite auprès de CHUBB DELTA, notre prestataire.
- Pour l'alarme incendie, il faudrait revoir le contrat.
- Le lave-vaisselle de la cantine est hors service. Un nouveau a été commandé en urgence.
- M. le Maire fournit le tableau des permanences du bureau de vote pour les élections municipales.
- La commune a reçu une déclaration préalable pour la pose d'un bâtiment lié au stockage d'énergie électrique sur le terrain d'un particulier.

Vu qu'il n'y a plus de point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h49.

Liste des délibérations du conseil municipal du 13 mars 2026

DELIBERATION 2026/06 Avenant N°1 à la convention pluriannuelle d'objectif et de financement de la MJC 2025-2029 (acceptée)

Les membres présents ci-dessous :

G. BOUTEILLE Présent	S. BROUSSE Présent	G. CENZI Absent	P. COURCELLE Présent	C. DENTINI Présente
C. GAMBART Présente	D. MARSY Présente	C. PLATTELET Absente	D. VERDRU Présent	

Le président de séance,
M. Gilbert BOUTEILLE

Le secrétaire de séance,
Mme Catherine GAMBART